

CHEF D'ÉQUIPE DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

DEFINITION DU METIER

- Le chef d'équipe de prévention et sécurité est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- La sécurité se décline en trois grandes familles : la sécurité privée (gardiennage, agent de sécurité), l'incendie (prévention, interventions) et la sécurité publique (police, gendarmerie).
- Les missions sont organisées en deux domaines : SECURITE PRIVEE ET PUBLIQUE (porter secours et protéger les personnes en cas d'acte de malveillance ou d'accident dans les lieux publics ou privés), SECURITE CIVILE (contribuer à la sécurité de la population, des biens et de l'environnement, à la prévention des risques naturels ou non). Le domaine doit être choisi à l'entrée en formation.

PRE-REQUIS A L'ENTREE

- Minimum CAP ou niveau 3 (anciennement V) du RNCP - Autorisation préalable délivrée par le CNAPS - Connaissances écrite et orale en langue française de niveau B2 - Etre titulaire du permis B et posséder un véhicule sont des exigences de nombreux employeurs
- Avoir une condition physique permettant la marche, la station debout prolongée, la montée des escaliers, une bonne vision et audition, un équilibre psychologique permettant de faire face aux situations de stress

APTITUDES SOUHAITEES

Bonne capacité à la communication écrite et orale - Rigueur et autonomie - Capacité à travailler en équipe - Aptitudes au management - Respect des règles et des consignes - Maîtrise de soi notamment dans les situations conflictuelles ou stressantes

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Chef de poste sécurité / Chef d'équipe de sécurité incendie - Agent de sécurité - Agent de sécurité incendie - Au sein d'entreprise de sécurité privée - entreprise possédant son propre service de sécurité interne - Accès aux concours de la fonction publique : gendarmerie, police, administration pénitentiaire, sapeur-pompier

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composée d'un formateur référent, d'un conseiller en insertion professionnelle et du responsable de la filière, cette équipe travaille en étroite relation afin de favoriser le retour à l'emploi des stagiaires - Le formateur référent est un permanent ayant exercé des fonctions d'encadrement et/ou d'animation d'équipe, titulaire d'un diplôme de chef de Service en Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP 3), titulaire du certificat d'aptitude pédagogique de formateur SST, qualifié et habilité pour les formations palpations de sécurité et habilitation électrique - Les formateurs techniques sont titulaires d'une carte professionnelle et d'un agrément délivré par le CNAPS - Les stagiaires peuvent également s'appuyer sur un Centre de ressources (ateliers de soutien individualisé en fonction des difficultés en expression écrite, mathématiques, bureautique, ateliers de communication orale, raisonnement logique...)

ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation - Les formateurs travaillent en lien avec une équipe médico-psycho-sociale composée d'infirmières, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychologues du travail, neuropsychologues, médecins, psychologues cliniciens, psychiatres... permettant de répondre au mieux aux besoins individuels

Niveau 4

BAC Pro ou équivalent (titre homologué)

Public adressé

A partir de 18 ans, titulaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Conditions d'admission

Etre titulaire de la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH - Valider le niveau B2 en langue française (sur test) - Obtenir l'autorisation préalable du CNAPS

Périodes d'admission

Ouverture d'1 session / an (en septembre)

Lieu

Mulhouse

Capacité d'accueil

12 personnes

Durée

1470 heures (soit 11 mois) dont 420 heures de Périodes d'Applications en Entreprises

Horaires

35 h / semaine

Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h

Le vendredi : de 8 h à 12 h

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie - Rémunération prise en charge par la Région

Taux de réussite aux examens

Promotion 2021 : 100%

METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Approche par compétences (APC) : formation organisée et menée de manière similaire à une entreprise d'entraînement pédagogique en privilégiant les activités de pratiques professionnelles (travail en tenue professionnelle)
- Individualisation des parcours : progression par objectifs, aménagements individualisés, points d'étape en équipe pluridisciplinaire, évaluations formatives suivies des remédiations appropriées, alternance entre travail en groupe en travail individuel (les évaluations formatives peuvent être écrites, orales ou pratiques)
- Mises en situations professionnelles sur site avec nos entreprises partenaires
- Alternance renforcée entre périodes en centre de formation et entreprise
- Utilisation du Centre de Ressources (ateliers, soutien individuel), suivi post-formation
- Accompagnement pluridisciplinaire et médico-social
- Livret individuel de suivi de la formation

CONTENU

Enseignement professionnel

- Fonction 1 : sécurité des espaces publics et privés
- Fonction 2 : sécurité incendie
- Fonction 3 : secours à la personne (SST, PSE1 et PSE2)
- Fonction 4 : prévention et protection des personnes et des biens (réglementation)

Enseignement général

- Français, histoire, géographie, éducation morale et civique
- Mathématiques
- Langues vivantes (anglais, allemand)

Activités transverses

- Bureautique, communication
- Techniques de recherche d'emploi
- Activités Physiques Adaptées

EVALUATION

Entretiens d'étapes tripartites en début, en cours et en fin de parcours afin de suivre la progression par rapport aux objectifs fixés, déterminer les étapes à mettre en œuvre et définir les aides à mettre en place et faire le point sur le projet professionnel

Enquête d'évaluation et de satisfaction de la formation

Bilan individuel écrit en fin de parcours

Attestation de présence

Bilans collectifs de la formation : intermédiaires et final

VALIDATION

L'obtention du diplôme du Ministère de l'Education Nationale est conditionnée par la présentation à l'examen final - La validation est totale

CERTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES

- Certificat d'agent de sécurité incendie SSIAP 1
- Certificat chef d'équipe sécurité incendie SSIAP 2
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Certificat de compétences d'équipier de 1ère et 2nde intervention en incendie
- Utilisation de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI) et feux en milieu clos
- Habilitation électrique BS/BE manœuvre
- Formation palpations et Inspection Visuelle des Bagages (IVB)
- Formation gestion des conflits
- Formation gestion des situations conflictuelles dégradées
- Sensibilisation aux risques terroristes
- Initiation aux risques chimiques

Nos stagiaires choisissent le CRM pour :

La diversité de son offre

Avec son catalogue de 30 formations, le CRM est l'établissement le plus important de France en termes de places

L'accompagnement vers une insertion professionnelle durable

Travail sur différents plateaux techniques dans des conditions réelles • Partenariat avec des entreprises locales et nationales • Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire

L'accompagnement dès l'amont pour mettre à profit la période précédant l'entrée en formation

Parcours tutoré de formation à distance sur notre plate-forme ISARD

Les services

Hébergement sur site ou en ville (sur commission médicale, à partir de 18 ans) • Restauration sur place • Etablissement proche du Centre ville et de la gare • Plateau sportif

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Contact

Myrielle BOSSHARTH

03 89 32 46 46

mbossharth@arfp.asso.fr

Fiche formation stagiaires / orienteurs – 21/02/2024